## CODES RETOUR FICHIERS DE FACTURATION ASSURANCE DEPENDANCE

ACT-1112 Acts non defeni pour la des personne à la diduct de prestation indiquée dans le fichier de ACT-1124 Code arcte non conforme REFUS Services. Services de la desta de prestation indiquée de la facture obtained de la facture de la fact	CODE_ANOMALIE	Message	Anomalie	Message long ou explication complémentaire	Ce qui implique
Delete for recognition actions and the second section of the secti		Acte non autorisé pour cette personne à la		A la date de prestation indiquée dans le fichier de facturation, l'acte n'était pas prévu au plan de	Un refus complet de la facture
ACT-114 Dates de prestation incorrectes  REFUS  REFUS  La câtes de prestation de facte set supérieure de la facture de prestation de facte set supérieure de la facture de prestation de l'acte de prestation de facte set supérieure de la facture de la fact	ACT-112	· ·	REFUS	prise en charge	présentée
ACT-116  Delai prescription atteint  INFORMATION  La date de prescription de l'acte a été atteinte (2 cardes ayant au montant tarifé  INFORMATION  La fréquence détermine le nombre de fois que ordinate prescription du l'acture e des atteins que le tentrale le rent indiquée pour l'acte a verte atteine non un reflus de la facture e voir de la date du prestataire facturire provinces à l'acture e voir de la date du prestataire facturire provinces à l'acture e voir de la date du prestataire facturire provinces à l'acture e voir de la facture e voir de la facture e voir vervaive régalaire ne sa pas autificate qui a cet de delivre à la personne, par consequent de la facture e voir vervaive régalaire ne sa pas autificate de présentaire de la facture e voir e patient/mois existe déjà : 10 coise_p11>  ECT-601  REPUS  Cette facture a provoquée l'extourne de la facture correspond au traitement d'une facture qui a été extournée. La facture extournée est la n°-ccisa_p1>  Cette facture a provoquée l'extourne de la facture correspond au traitement d'une facture qui a été extournée. La facture extournée est la n°-ccisa_p1>  MNT-501  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  La montant réclamé par le prestataire facturire au montant tarifé  INFORMATION  La montant réclamé par le prestataire facturire au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  REFUS  INFORMATION  La facture du la contra réclamé par le prestataire facturire au montant corre plus element qui sera remboursée au décentre qui sera remboursée au nouve de la facture de la CNS de saieir un total de la contra de l'acture excepte par la date prestataire au montant tarifé le l'acture excepte par le prestataire de l'acture excepte par le prestataire facturire provepte par la dutte prestataire sexione de la facture de la CNS de saieir un total de l'acture excepte par le prestataire de l'acture excepte par la facture provepte par la directure présentée except				Soit il y a eu inversion des dates de début et de fin de prestations, Soit la date de prestation de l'acte est supérieure au dernier jour du mois précédent l'envoi de la	Un refus complet de la facture
ACT-117  Fréquence supérieure à 1  INFORMATION ou REFUS  Inféquence détermine le nombre de fois que l'acte a été délivré à la personne.  Inféquence invalide (inferieur ou egal a 0) ou omise  ACT-118  Fréquence invalide (inferieur ou egal a 0) ou omise  ACT-120  Acte non défini pour la date prestation  REFUS  La fréquence détermine le nombre de fois que l'acte a été délivré à la personne, par consèquent de la facture pour consider de la facture qui acte a été délivré à la personne, par consèquent de la facture commisse.  ACT-120  Acte non défini pour la date prestation  REFUS  La fréquence détermine le nombre de fois que l'acte a été délivré à la personne, par consèquent de la facture vine valeur négative n'est pas autorisée.  ACT-120  Acte non défini pour la date prestation  REFUS  Cette facture correspond au traitement d'une facture qui a été extournée. La facture extrournée est la n°-ciss.p.1>  Cette facture correspond au traitement d'une facture qui a été extournée. La facture extrournée est la n°-ciss.p.1>  MNT-501  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Acter facture correspond au traitement d'une facture extra provoquée l'extournée est la n°-ciss.p.1>  Le montant réclamé par le prestataire facturier est des aprincipe remplie les prestataire par le prestataire facturier est de montant de mon	ACT-116	Délai prescription atteint	INFORMATION		
ACT-118   Frequence invalue (interieur où egal a ti) où omise   REFUS   REFUS   L'acte n' est pas autorisée.   Refus complet   L'acte n' est pas autorisée.   Refus complet   La facture   La facture extournée   La facture   La facture extournée   La facture   La facture extournée   La facture   La fact	ACT-117	Fréquence supérieure à 1			supérieure à 1 entraîne le refus de la facture. Pour les autres prestations le code est indiqué à titre informatif et n'implique pas de
REFUS l'acte.  Représentation unité de tarification: Facture pour ce patient/mois existe déja : ID <ciss_p1>  Cette facture correspond au traitement d'une facture qui a été extournée. La facture extournée est la n°<ciss_p1>  Cette facture qui a été extournée. La facture extournée est la n°<ciss_p1>  Cette facture qui a été extournée. La facture extournée est la n°<ciss_p1>  Pour les fichier 2007 la CNS a principe remplie le montant correspond au traitement d'une facture qui a été extournée. La facture extournée est la n°<ciss_p1>  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  REFUS  REFUS  Permet au tarificateur de la CNS de saisir un texte libre  REFUS  REFUS  Le tarificateur de la CNS a refusé la facture  Refus Calcurre a été refusée par le métier à cause des anomalies présentée sur les lignes  REFUS  Le prestataire facturier présent dans le fichier de facturation ne fait pas partie de l'ensemble des prestataire su la facture  Prestataire exécutant n'a pas l'autorisation de prestateire sur lors pur sente consentée la facture présentée  REFUS  REFUS  REFUS  REFUS  Le prestataire acturier présent dans le fichier de facturation ne fait pas partie de l'ensemble des prestataires autorisées à la date d'exécution de la facture présentée  Le prestataire autorisées à la date d'exécution de la facture présentée  Le prestataire ne pout être accepté  Un refus comp de la facture présentée autorisée pour l'exécution de la facture présentée neuvour l'exécution de la</ciss_p1></ciss_p1></ciss_p1></ciss_p1></ciss_p1>	ACT-118		REFUS	l'acte a été délivré à la personne, par conséquent	
FCT-602   Cette facture a provoquée l'extourne de la facture coiss_p1>   Il s'agit d'un message infon (art.63 de la convention car dernière phras des la n°-ciss_p1>   Il s'agit d'un message infon (art.63 de la convention car dernière phras des la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere phras de la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price per la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere phras de la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price per la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price per la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price par le n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price per la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price per la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price per la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price pour les n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price per la n°-ciss_p1>   Pour les fichiere en price per la n°-ciss_p1>   Permet au tarificateur de la CNS de saisir un texte libre   Pour les fichiere en price par le n°-ciss_p1>   Permet au tarificateur de la CNS de saisir un texte libre   Pour les n°-ciss_p1>   Permet au tarificateur de la CNS de saisir un texte libre   Pour les n°-ciss_p1>   Permet au tarificateur de la CNS de saisir un texte libre   Persentaliere price n°-ciss_p1>   Persentaliere price p1   Persentaliere price p1   Persentaliere p1   Persentée p1   Persentée p1   Persentée p1   Persentée p1   Persentée p	ACT-120	Acte non défini pour la date prestation	REFUS		Refus complet de la facture
Cette facture a provoquée l'extourne de la facture (ciss_p1)   Cette facture qui a été extournée. La facture extournée de la facture qui a été extournée. La facture extournée est la n° <ciss_p1>  Cette facture qui a été extournée. La facture extournée de la convention cade est la n° <ciss_p1>  Pour les fichier 2007 la CNS a principe rempti le montant demandé par le montant réclamé par le prestataire facturier est plus élevé que te tarif en vigueur à la date prestataire.   Le montant réclamé par le prestataire facturier est plus élevé que te tarif en vigueur à la date prestataire. C'est ce dernier qui sera remboursé au prestataire.  RFM-100</ciss_p1></ciss_p1>	FCT-601				
MNT-501  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé superieur au montant tarifé  INFORMATION  Montant réclamé par le prestataire facturier est plus élevé que te tarif en vigueur à la date prestataire.  Le montant réclamé par le prestataire facturier est plus élevé que te tarif en vigueur à la date prestataires.  Pour certains prestataires.  REFUS  Permet au tarificateur de la CNS de saisir un texte libre  REFUS  REFUS  Permet au tarificateur de la CNS de saisir un texte libre  Refus  Refus  Refus  Refus  Refus  Refus  Refus  Refus  SIF-403  Prestataire facturier non autorisé pour cette personne  Prestataire facturier non autorisé pour cette personne  REFUS  REFUS  REFUS  REFUS  REFUS  REFUS  REFUS  Le tarificateur de la CNS a refusé la facture  Refus facture  Un refus comp de la facture présenté el l'ensemble des prestataires autorisés à la date d'exécution de l'acte  Le prestataire exécutant n'a pas l'autorisation de prester l'acte. Par conséquent son remboursement ne peut être accepté  Par exemple: un CSS exécutant indiqué pour le présentée	FCT-602		INFORMATION	facture qui a été extournée. La facture extournée	message informatif
RFM-101  La facture a été refusée par le métier à cause des anomalies présentes sur les lignes  REFUS  Le tarificateur de la CNS a refusé la facture  Refus facture  Refus facture  Refus facture  Refus facture  Refus comp de la facture présent dans le fichier de facturation ne fait pas partie de l'ensemble des prestataires autorisés à la date d'exécution de l'acte  SIF-404  Prestataire exécutant non autorisé pour l'acte  REFUS	MNT-501	Montant réclamé superieur au montant tarifé	INFORMATION	plus élevé que te tarif en vigueur à la date prestation. C'est ce dernier qui sera remboursé au prestataire.	demandé par le montant correct. Pour certains prestataires ceci n'a pa pu se faire. Les factures en cause sont reprises sur un relevé annexé au décompte papier envoyé par la CNS.
des anomalies présentes sur les lignes    Comparison	RFM-100	<ciss_p1></ciss_p1>	REFUS	Permet au tarificateur de la CNS de saisir un texte libre	Refus
Prestataire facturier non autorisé pour cette personne  REFUS    facturation ne fait pas partie de l'ensemble des prestataires autorisés à la date d'exécution de l'acte	RFM-101		REFUS		Refus facture
SIF-404 Prestataire exécutant non autorisé pour l'acte REFUS prester l'acte. Par conséquent son Un refus comp remboursement ne peut être accepté de la facture Par exemple : un CSS exécutant indiqué pour le présentée	SIF-403	-	REFUS	facturation ne fait pas partie de l'ensemble des prestataires autorisés à la date d'exécution de l'acte	
Version 2 forfait TD101	SIF-404	Prestataire exécutant non autorisé pour l'acte		prester l'acte. Par conséquent son remboursement ne peut être accepté Par exemple : un CSS exécutant indiqué pour le	

CODE_ANOMALIE	Message	Anomalie	Message long ou explication complémentaire	Ce qui implique
SIF-405	Code prestataire facturier non conforme	REFUS	Le code du prestataire facturier n'est pas correct ou absent	Un refus complet de la facture présentée
SIF-406	Code prestataire exécutant non conforme	REFUS		refus facture
SIF-407	Code prestataire exécutant inexistant pour AD	REFUS	Le code prestataire ne correspond pas à un code de prestataire de l'Assurance Dépendance	Un refus complet de la facture présentée
SIF-408	Exécutant non autorisé pour ce facturier	REFUS	La catégorie du prestataire exécutant ne peut pas être rattachée au prestataire facturier. Les deux catégories ne sont pas compatibles (art. 36-39 de la convention cadre)	Un refus complet de la facture présentée
SIF-409	Jour de tolérance pour le facturier	INFORMATION	L'acte presté se trouve dans le jour de tolérance, c'est-à-dire le jour de changement de prestataire	Message informatif, pas d'impact au niveau du remboursement.
SIP-301	Matricule inexistant	REFUS		Un refus complet de la facture présentée
SIP-302	Patient non affilié	REFUS	L'affiliation de la personne n'a pas pu être confirmée	Un refus complet de la facture présentée
SIP-303	Personne décédée	REFUS	A la date de prestation de l'acte la personne était décédée.	Un refus complet de la facture présentée
SIP-305	Personne hors Assurance Dépendance	REFUS	La personne qui a bénéficié de cette prestation n'était pas une personne dépendante au sens de la loi (c'est-à-dire soit une demande est en cours d'évaluation soit un dossier A&S accepté existe (existante d'un plan de prise en charge valide))	Un refus complet de la facture présentée
SIP-306	Personne hospitalisée pour la date de prestation	REFUS	La personne était hospitalisée à la date de prestation de l'acte (hors jours d'entrée et/ou de sortie d'hospitalisation)	Un refus complet de la facture présentée
SIP-307	Matricule inexsitant pour Assurance Dependance	REFUS	Le matricule supposé de la personne n'est pas connu de l'assurance dépendance	Un refus complet de la facture présentée
SIP-308	Matricule désactivé	REFUS	Le matrcule de la personne pour laquelle l'acte a été presté n'est pas actif à la date de prestation de l'acte	Un refus complet de la facture présentée.
SIP-309	Différence prix entre montant demandé et montant remboursé	INFORMATION	Il existe une différence de tarif entre celui utilisé par le prestataire par rapport au tarif en vigueur. Le tarif renseigné n'est pas correct.	Pour les fichiers 2007 ce code est indiqué à titre informatif
SIP-310	Personne se trouve en période transitoire liquidée pour cette date	REFUS	La période transitoire a déjà été liquidée pour la personne dépendante.	Un refus complet de la facture présentée
TAR-201	Forfait TD101 déjà payé	REFUS	Le forfait pour le TD101 est déjà versé pour cette semaine, donc ce TD101 ne peut être remboursé.	Un refus de l'acte
TAR-202	Forfait TD102 déjà payé	REFUS	Le forfait pour le TD102 est déjà versé pour cette semaine, donc ce TD102 ne peut être remboursé.	Un refus de l'acte
TAR-203	Acte remboursé par forfait	INFORMATION	Cet acte est remboursé au travers du versement du forfait.	Message d'Information
TAR-204	Acte remboursé par forfait déjà payé	REFUS	L'acte fractionné a déjà été remboursé via le paiement du forfait versé entièrement au prestataire	L'acte ne sera pas remboursé
TAR-205	Dépassement du plafond AEV	REFUS	La valeur maximale autorisée du plafond AEV est atteinte et dépassée	Un refus de l'acte
TAR-208	Dépassement du plafond hebdomadaire individuel soutien	REFUS	La valeur maximale autorisée du plafond alloué pour les actes de soutien est atteinte et dépassée	Un refus de l'acte
TAR-209	Capital conseil consommé pour l'acte	REFUS	L'entièreté du capital initialement alloué pour la dispense des actes de conseil a été consommée. Le solde restant est nul,	Un refus de l'acte
TAR-211	Dépassement du plafond période tranistoire	REFUS	Il y a dépassement du plafond pour la période transitoire	Un refus de l'acte
TAR-212	Dépassement de la limite mensuelle actes avec suffixe R	REFUS	La valeur maximale autorisée du plafond alloué pour les actes refusés est atteinte et dépassée.	Un refus de l'acte
TAR-215	Aucune ligne ne peut être tarifiée	REFUS		Un refus de tous les actes
TAR-217	Dépassement du plafond période avec décès	REFUS	Il y a dépassement du plafond pour la période liée au décès de la personne	
TAR-218	Dépassement du plafond période évaluation/réévaluation	REFUS		Un refus de l'acte
TAR-219	Période de non-droit	REFUS	Le jour où l'acte a été dispensé fait partie d'une période pendant laquelle le droit aux prestations n'était pas accordé.	Un refus de l'acte
		Version 2		2